

# Compte Rendu de l'Assemblée Générale du mercredi 11 novembre 2020

L'assemblée générale annuelle de l'association des anciens élèves du lycée Pasteur, deux fois reportée pour cause de confinement, s'est finalement tenue en visioconférence le 5 novembre 2020 à 18h30.

La date du 5 novembre avait été initialement retenue pour l'organisation du « concert du centenaire », événement qu'il a été décidé de reporter sine die dans l'attente de jours meilleurs.

Nous sommes conscients du caractère quelque peu artificiel d'une assemblée en visioconférence, l'un des intérêts essentiels de cette manifestation étant de se retrouver autour d'un verre et au dîner traditionnel que nous prépare monsieur Monzali.

Mais l'assemblée est d'abord nécessaire pour approuver le rapport moral du président et approuver les comptes annuels; elle l'est ensuite pour affirmer notre volonté de poursuivre l'activité de l'association en dépit de la situation actuelle: « point n'est besoin d'espérer pour entreprendre », selon notre devise.

## **Rapport moral**

Le rapport moral qui devait être lu devant l'assemblée générale initialement prévue le 1er avril 2020, a été publié sur le site de l'association. Hormis l'organisation du concert du centenaire, c'est le même rapport qui est soumis à votre approbation.

## **Activités de l'année 2017 :**

En résumé, on rappellera les points suivants :

- Les actions de communication ( refonte du site, encart dans le Journal de Neuilly, mailing) ont apporté 7 nouveaux cotisants et nous comptons sur l'annonce du concert du centenaire pour augmenter ce nombre.
- L'organisation du 20eme forum des grandes écoles le 30 novembre 2019 a été un succès avec la présence de plus de 110 élèves des grandes écoles venus présenter leur école à près de 300 élèves de Pasteur. Cette année, COVID oblige, le forum se tiendra en visioconférence **le 28 novembre**. L'âme de cet événement est toujours Christian Maire, efficacement secondé par Pierre Pouzin.
- L'association compte bien, encore en 2021, participer à la remise des prix en remettant le prix Henri Troyat, destiné à récompenser les talents littéraires d'un élève et le prix Gérard Lévy, récompensant un talent mathématique. Pour l'édition 2019, c'est Francis Leric, frère de Gérard Lévy, qui est venu remettre ce dernier prix et a évoqué le souvenir de son frère mort en déportation. Le décès de Francis Leric n'empêchera pas de poursuivre cette tradition, ainsi que sa veuve l'a souhaité.
- Les conférences aux élèves ont repris en mai 2019, avec l'intervention de maître Périer, spécialiste d'art oratoire invité par Frédéric Blancpain, puis début mars 2020 la conférence de madame Piketty, numéro 2 du Commissariat à l'Energie Atomique, qui a captivé les élèves des classes préparatoires et leur a ouvert des horizons sur les nombreux champs d'intervention de cet organisme et sur la possibilité d'y effectuer des stages. Nous devons cette initiative à Jean-Pierre Masson. Nous allons évidemment poursuivre dans cette voie dès que le confinement prendra fin. Notre camarade Robert Bensimon, qui vient de rejoindre l'association, fait à ce sujet, une proposition intéressante. J'ai moi-même quelques contacts possibles. Vos suggestions seront les bienvenues car il serait souhaitable de pouvoir organiser deux conférences par an.
- Les sorties culturelles, efficacement organisées par Jean Alécian, ont été suspendues depuis le premier confinement. Ensuite nous reprendrons et Philippe Saurel propose une formule de « promenades culturelles »... à envisager.

## **Rapport Financier**

Philippe Colombé présente ensuite les comptes 2019 et le budget 2020.

Les recettes ont progressé par rapport à 2018, ce qui s'explique essentiellement par des dons exceptionnels et aussi par une légère diminution des charges d'exploitation.

La trésorerie est saine et amplement suffisante pour faire face aux dépenses courantes de l'association. L'assemblée donne quitus à son trésorier.

La séance est levée à 19h20

**Rédigé par :**

*Frédéric BLANCPAIN, Secrétaire Général*

---

*Vous pouvez payer votre cotisation (20 € réduite à 10 € pour les étudiants) par :*

- *Virement sur le compte bancaire de l'association au Crédit du Nord:  
**IBAN : FR76 3007 6020 9718 8220 0020 067    BIC : NORDFRPP***
- *En payant directement sur le site HelloAsso en cliquant sur le lien suivant*

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-anciens-eleves-du-lycee-pasteur/adhesions/formulaire-d-adhesion-et-cotisation-aaelp-2021>